



Conseil exécutif

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

CE/104/DEC

DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF À SA CENT QUATRIÈME SESSION

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Table des matières

Adoption de l'ordre du jour (CE/DEC/1(CIV))	3
Communication du Président (CE/DEC/2(CIV))	5
Rapport du Secrétaire général	7
Partie I : Tendances du tourisme et activités	7
a) Le tourisme international en 2016 (CE/DEC/3(CIV))	7
b) L'intégration du tourisme dans les priorités mondiales (CE/DEC/4(CIV))	9
c) Priorités et vision de la Direction (CE/DEC/5(CIV))	11
Partie II : Programme général de travail	13
a) Exécution du programme général de travail pour la période 2016-2017 (CE/DEC/6(CIV)).....	13
b) Préparation du programme général de travail pour la période 2018-2019 (CE/DEC/7(CIV)).....	15
Partie III : Questions administratives et statutaires.....	17
a) Situation financière de l'Organisation pour 2016 (CE/DEC/8(CIV)).....	17
b) Application de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement (CE/DEC/9(CIV)).....	19
c) Rapport sur la réforme de l'Organisation (mise en œuvre du Livre blanc) (CE/DEC/10(CIV))	21
d) Rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection de 2015 (CE/DEC/11(CIV)).....	23
e) Technologies de l'information et de la communication au secrétariat (CE/DEC/12(CIV))	25
Membres affiliés	27
a) Rapport du Président des Membres affiliés CE/DEC/13(CIV)	27
b) Rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié (CE/DEC/14(CIV)).....	29
Procédure et calendrier pour l'élection du Secrétaire général de l'Organisation pour la période 2018-2021 (CE/DEC/15(CIV)).....	31
Élection du président et des vice-présidents du Conseil exécutif pour 2017 (CE/DEC/16(CIV))	33
Remerciements au pays hôte (CE/DEC/17(CIV))	35



Conseil exécutif

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

CE/DEC/1(CIV)

Adoption de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour
(document CE/104/1 prov.)

Le Conseil exécutif

Adopte l'ordre du jour de sa cent quatrième session tel que proposé.

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/2(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Communication du Président

Point 2 de l'ordre du jour
(document CE/104/2)

Le Conseil exécutif,

Ayant entendu la communication du Président de la cent quatrième session du Conseil exécutif, M. Mohamed Yehia Rached, Ministre du tourisme de la République arabe d'Égypte,

1. *Remercie le Président pour sa communication au Conseil exécutif ;*
2. *Partage l'opinion du Président au sujet de l'importance du tourisme compte tenu de sa contribution à l'économie mondiale et du grand nombre d'emplois qu'il génère ;*
3. *Convient avec lui que la durabilité est essentielle pour aider les communautés et les entreprises à porter à leur maximum les retombées sociales, culturelles, économiques et environnementales du tourisme tout en limitant à un minimum ses impacts négatifs ; et*
4. *Exprime sa gratitude et ses remerciements au Président du Conseil ainsi qu'au premier Vice-Président, la Croatie, et au deuxième Vice-Président, la République démocratique du Congo, pour leur conduite dynamique des travaux et pour leurs contributions personnelles au succès des délibérations sur les différents points à l'ordre du jour.*

* * *



Conseil exécutif

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

CE/DEC/3(CIV)

Rapport du Secrétaire général

Partie I : Tendances du tourisme et activités

a) Le tourisme international en 2016

Point 3 a) de l'ordre du jour
[document CE/104/3(a)]

Le Conseil exécutif

Prend note du rapport du Secrétaire général sur la situation actuelle et les perspectives du tourisme international.

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/4(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Rapport du Secrétaire général

Partie I : Tendances du tourisme et activités

b) L'intégration du tourisme dans les priorités mondiales

Point 3 b) de l'ordre du jour
[document CE/104/3(b)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général,

1. *Prend note du travail du secrétariat pour intégrer le tourisme dans les priorités mondiales et nationales ;*
2. *Encourage les États membres à s'engager dans les processus de mise en œuvre des objectifs de développement durable aux échelons national et international ; et*
3. *Invite les États membres à se mobiliser fortement et à soutenir la célébration de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement (2017), laquelle constitue une occasion exceptionnelle de faire une place au tourisme parmi les priorités nationales.*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/5(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Rapport du Secrétaire général

Partie I : Tendances du tourisme et activités

c) Priorités et vision de la Direction

Point 3 c) de l'ordre du jour
[document CE/104/3(c)]

Le Conseil exécutif

1. *Prend note des progrès accomplis pour faire avancer les priorités de l'Organisation ;*
2. *Convient que l'intégration des secteurs du tourisme et de la sécurité revêt une importance fondamentale pour garantir la sûreté, la sécurité et la fluidité des voyages ainsi que pour prévenir d'éventuelles crises, en atténuer les effets et assurer le relèvement ultérieur ;*
3. *Accueille favorablement la proposition de création d'un groupe de travail de haut niveau sur le tourisme et la sécurité à l'appui des efforts collectifs pour traiter ces problématiques dans le secteur du tourisme à l'échelle mondiale ;*
4. *Encourage les États membres à être des membres actifs du groupe de travail de haut niveau sur le tourisme et la sécurité ;*
5. *Exprime sa solidarité et son soutien à l'Italie suite aux tremblements de terre ayant frappé le centre du pays, ainsi qu'aux Bahamas et à Haïti qui ont été récemment touchés par l'ouragan Matthew ; et*
6. *Exprime également ses plus sincères condoléances au peuple thaïlandais suite à la disparition de Sa Majesté Rama IX, Roi de Thaïlande.*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/6(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Rapport du Secrétaire général

Partie II : Programme général de travail

a) Exécution du programme général de travail pour la période 2016-2017

Point 5 a) de l'ordre du jour
[documents CE/104/4 et CE/104/5(a)]

Le Conseil exécutif,

Ayant lu le rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme général de travail et le rapport du Comité du programme et du budget (partie du programme),

1. *Prend acte de toutes les activités résumées dans le rapport et ses annexes ;*

Considérant plus spécifiquement l'Année internationale du tourisme durable pour le développement,

2. *Remercie le Samoa, qui en assure la présidence, et tous les autres membres du Comité directeur de l'Année internationale du tourisme durable pour le développement (2017) pour leurs conseils, leur mobilisation et leur engagement appréciés ;*

3. *Prend note des Indications officielles pour célébrer l'Année internationale 2017, lesquelles présentent les objectifs, les cinq grands domaines couverts, les axes d'intervention, des propositions d'activités pour toutes les parties prenantes ainsi que les possibilités de parrainage et de partenariat ;*

4. *Encourage tous les États membres, Membres associés et Membres affiliés, le secteur privé, les milieux universitaires, la société civile et les autres acteurs du tourisme à mener à bien des initiatives et des activités aux échelons international, régional, national et local pour célébrer l'Année internationale 2017 ainsi qu'à soutenir les activités de l'OMT, à y contribuer et à y participer ;*

5. *Encourage toutes les parties prenantes à devenir Parrain officiel, Partenaire ou Ami de l'Année internationale 2017 en soutenant les célébrations par des contributions financières et des contributions en nature ;*

Considérant plus spécifiquement les activités des Nations Unies,

6. *Encourage*

- a) le secrétariat à donner suite aux conclusions de la Conférence Habitat III [Quito (Équateur), octobre 2016] et processus connexes ;
- b) les États membres à participer à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22) et aux activités en rapport avec le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables [7-18 novembre 2016, Marrakech (Maroc)] ; et
- c) les ministres du tourisme à prendre part au Segment de haut niveau de la treizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies (COP 13) consacré à la biodiversité et au tourisme [2 et 3 décembre 2016, Cancún (Mexique)] et à examiner les décisions prises par la COP 13 intéressant le secteur du tourisme à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale, en Chine, en 2017 ;

7. *Invite les Membres à se mobiliser activement aux fins de l'application des recommandations énoncées dans la résolution 69/233 de l'Assemblée générale des Nations Unies « Promotion du tourisme durable, et notamment l'écotourisme, aux fins de l'élimination de la pauvreté et de la protection de l'environnement » ;*

Considérant plus spécifiquement la Convention sur la protection des touristes et les droits et les obligations des prestataires de services touristiques,

8. *Charge le Secrétaire général d'aller de l'avant dans l'élaboration de la Convention sur la protection des touristes et les droits et les obligations des prestataires de services touristiques ;*

9. *Remercie plus particulièrement tous les États membres ayant participé au processus de consultation publique en faisant parvenir au secrétariat leurs commentaires et leurs suggestions concernant la Convention ;*

Considérant plus spécifiquement le Rapport du groupe de travail sur la Convention de l'OMT relative à l'éthique du tourisme,

10. *Encourage la poursuite du travail en cours sur le projet de convention relative à l'éthique du tourisme ;*

Considérant plus spécifiquement le Réseau international de l'OMT d'observatoires de tourisme durable,

11. *Prend note des Règles de gestion et d'exploitation des observatoires ;*

12. *Se félicite de l'expansion du Réseau d'observatoires et des progrès réalisés pour en renforcer le mécanisme de gouvernance ; et*

13. *Invite les gouvernements et les autres parties prenantes à soutenir l'entrée des destinations dans le Réseau international de l'OMT d'observatoires de tourisme durable (INSTO).*

* * *



Conseil exécutif

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

CE/DEC/7(CIV)

Rapport du Secrétaire général

Partie II : Programme général de travail

b) Préparation du programme général de travail pour la période 2018-2019

Point 5 b) de l'ordre du jour
[documents CE/104/4 et CE/104/5(b)]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport sur la préparation du programme général de travail pour la période 2018-2019 ainsi que le rapport du Comité du programme et du budget (partie du programme),

Prie instamment tous les Membres de l'OMT de répondre à l'enquête en ligne afin d'obtenir une image plus complète et plus représentative des besoins de chacun.

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/8(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Rapport du Secrétaire général

Partie III : Questions administratives et statutaires

a) Situation financière de l'Organisation pour 2016

Rapport du Comité du programme et du budget (questions administratives et statutaires)

Point 7 a) de l'ordre du jour

[documents CE/104/7(a), CE/104/7(a) Add.1 et CE/104/4]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur la situation financière de l'Organisation,

1. *Approuve les ajustements apportés par le Secrétaire général aux crédits de personnel des programmes pour 2016 ;*
2. *Prend note du niveau de recouvrement des contributions des Membres pour l'exercice financier 2016 au 30 juin 2016 s'élevant à 9 908 913 EUR ainsi que du niveau de recouvrement d'arriérés de contributions, à 810 325 EUR ;*
3. *Prie instamment les Membres n'ayant pas encore honoré leurs obligations financières de faire le nécessaire pour régler leurs contributions de 2016 de manière à éviter des retards susceptibles d'entraver l'exécution du programme ;*
4. *Approuve l'exécution des projets d'initiatives tels que décidés par le Secrétaire général ;*
5. *Approuve également l'utilisation de la Réserve spéciale pour imprévus à concurrence de 100 000 EUR pour refaire les sols du bâtiment du siège au lieu de rénover la salle de réunion du neuvième étage ;*
6. *Note qu'un barème des traitements et une indemnité pour personnes à charge mis à jour pour le personnel de la catégorie des services généraux seront appliqués par le Secrétaire général quand la CFPI aura communiqué officiellement le barème pertinent et que le nouvel ensemble des prestations pour le personnel de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur sera appliqué par le Secrétaire général comme indiqué dans la décision CE/DEC/12(CIII), à moins que l'Assemblée générale des Nations Unies n'approuve d'autres dates d'application ; et*

7. *Approuve en outre les amendements aux Règles de gestion financière de l'OMT tels qu'exposés dans le document CE/104/7(a) Add.1 qui prendraient effet aux dates d'entrée en vigueur indiquées dans le document CE/103/7(e).*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/9(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Rapport du Secrétaire général

Partie III : Questions administratives et statutaires

b) Application de l'article 34 des Statuts et du paragraphe 13 des Règles de financement

Rapport du Comité du programme et du budget (questions administratives et statutaires)

Point 7 b) de l'ordre du jour
[documents CE/104/7(b) et CE/104/4]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général,

1. *Remercie les Membres qui ont fait les efforts nécessaires pour s'acquitter de leurs obligations financières malgré leurs difficultés internes ;*
2. *Note que le Cambodge, la Gambie, le Nicaragua et la République démocratique populaire lao ont respecté leurs plans de paiement convenus jusqu'en 2016 ;*
3. *Note avec satisfaction que le Membre effectif Gabon n'est plus visé par les dispositions du paragraphe 13 des Règles de financement étant donné qu'il a réduit en partie ses arriérés de contributions ;*
4. *Approuve les plans de paiement présentés par la Guinée-Bissau et le Kirghizistan aux fins du règlement de leurs arriérés ;*
5. *Rappelle aux Membres de régler leurs contributions au budget dans les délais établis à l'article 7.2 du Règlement financier ;*
6. *Demande au Secrétaire général de l'informer, à sa prochaine session, du respect par les Membres des accords ayant été conclus afin de décider s'il y a lieu de maintenir l'exemption temporaire de l'application des dispositions du paragraphe 13 qui leur a été accordée par l'Assemblée générale ou de leur appliquer de nouveau ces dispositions s'ils n'ont pas rempli leurs engagements ; et*

7. Le Conseil a également été informé par le Secrétaire général de l'intention de la Palestine de devenir Membre effectif.

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/10(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Rapport du Secrétaire général

Partie III : Questions administratives et statutaires

c) Rapport sur la réforme de l'Organisation (mise en œuvre du Livre blanc)

Point 7 c) de l'ordre du jour
[document CE/104/7(c)]

Le Conseil exécutif,

Ayant lu le rapport sur la réforme de l'Organisation (mise en œuvre du Livre blanc),

1. *L'approuve ; et*
2. *Prie le Secrétaire général de poursuivre le travail pour faire avancer la réforme de l'Organisation suivant les axes d'intervention approuvés du Livre blanc et de rendre compte de son état d'avancement à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale.*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/11(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Rapport du Secrétaire général

Partie III : Questions administratives et statutaires

d) Rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection de 2015

Rapport du Comité du programme et du budget (questions administratives et statutaires)

Point 7 d) de l'ordre du jour
[documents CE/104/7(d) et CE/104/4]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur les recommandations du Corps commun d'inspection de 2015,

1. *Prend acte des rapports et de la lettre d'observations de 2015 du Corps commun d'inspection référencés dans le document CE/104/7(d) et remercie le CCI pour l'éclairage apporté ;*
2. *Reconfirme la décision CE/DEC/7(XCIV) approuvant le Plan de mise en œuvre du Livre blanc comme principal instrument pour mener à bien le processus de réforme à l'OMT ;*
3. *Se félicite de la méthode constructive que le CCI a commencé à appliquer en 2013, laquelle consiste à diviser les recommandations adressées aux organismes les plus petits en recommandations « pour information » et recommandations « pour suite à donner » en fonction de l'intérêt qu'elles présentent pour eux ;*
4. *Note les recommandations pertinentes présentées dans les rapports, notes ou lettres d'observations de 2015 du CCI ; et*
5. *Approuve les suites à donner à chacune d'elles, comme proposé dans l'annexe du document CE/104/7(d), et prie le Secrétaire général d'en rendre compte au CCI en conséquence.*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/12(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Rapport du Secrétaire général

Partie III : Questions administratives et statutaires

e) Technologies de l'information et de la communication au secrétariat

Point 7 e) de l'ordre du jour
[documents CE/104/7(e) et CE/104/4]

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur les technologies de l'information et de la communication,

1. *Prend acte de la situation des activités en matière de TIC telles qu'exposée dans le document CE/104/7(e) ; et*
2. *Note les progrès déjà accomplis par l'Organisation en ce qui concerne son infrastructure technologique tout en reconnaissant que l'évolution rapide de l'environnement technologique et les contraintes budgétaires posent des défis particuliers dans un avenir immédiat.*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/13(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Membres affiliés

a) Rapport du Président des Membres affiliés

Point 8 a) de l'ordre du jour
[document CE/104/8(a)]

Le Conseil exécutif,

Ayant entendu le rapport du Président du Conseil des Membres affiliés de l'OMT,

1. *Remercie le Président pour son rapport ;*
2. *Félicite le secrétariat au sujet de l'importance croissante prise par le Réseau de gastronomie et du lancement du Réseau de tourisme urbain ;*
3. *Encourage la participation des États membres aux Réseaux OMT de tourisme de gastronomie, de tourisme d'achats et de tourisme urbain pour promouvoir les processus d'innovation et l'échange de connaissances spécialisées ;*
4. *Prend note avec satisfaction de l'initiative « Les maires pour le tourisme » et invite les États membres à la soutenir, en informant les maires et en les encourageant à y participer ;*
5. *Félicite le secrétariat au sujet du plus grand rayonnement et de la visibilité accrue des prix de l'OMT récompensant l'excellence et l'innovation, lesquels constituent une forme de reconnaissance de la contribution importante apportée par le tourisme à la société ; et*
6. *Reconnaît l'importance de la méthodologie des prototypes et contenus connexes mis au point par le secrétariat, y compris leurs noms et emblèmes, tels que l'exercice mené dans le domaine de l'œnotourisme 'The Joyful Journey'.*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/14(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Membres affiliés

b) Rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié

Point 8 b) de l'ordre du jour
[document CE/104/8(b)]

Le Conseil exécutif,

Ayant pris connaissance des candidatures reçues telles qu'énumérées au paragraphe 2 du document CE/104/8(b) et du rapport du Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié, lequel s'est réuni à Louxor (Égypte), le 31 octobre 2016, sous la présidence de la Thaïlande,

1. *Entérine le rapport du Comité ;*
2. *Charge le secrétariat de a) recevoir, dans un délai de trente jours, les précisions nécessaires, y compris les commentaires des membres du Conseil exécutif concernant l'une quelconque des candidatures et b) faire rapport à l'Assemblée générale sur les candidats admis à titre provisoire à l'issue de ce processus et tout commentaire concernant toutes les candidatures pour information et approbation ;*
3. *Note avec intérêt que, suite à la décision CE/DEC/19(C) du Conseil exécutif, le secrétariat a distribué aux membres du Comité un premier projet de lignes directrices sur les critères d'aval des Membres affiliés afin de recueillir leurs commentaires ; et*
4. *Demande au Secrétaire général de rendre compte de cette question à la cent cinquième session du Conseil exécutif.*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/15(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Procédure et calendrier pour l'élection du Secrétaire général de l'Organisation pour la période 2018-2021

Point 9 de l'ordre du jour
(document CE/104/9)

Le Conseil exécutif,

Ayant examiné le document CE/104/9 présenté par le Secrétaire général sur ce sujet,

1. *Confirme que les règles statutaires régissant l'élection du Secrétaire général seront complétées par les règles et la procédure établies dans le document CE/104/9 ;*
2. *Invite les États membres à proposer des candidats au poste de Secrétaire général pour la période 2018-2021, en veillant à ce que les candidatures parviennent au siège de l'Organisation avant le 11 mars 2017 à minuit au plus tard, heure de Madrid ;*
3. *Demande aux candidats de présenter leur candidature accompagnée de tous les autres renseignements spécifiés d'après les procédures établies (document CE/104/9) ; et*
4. *Confirme que c'est à sa cent cinquième session que le Conseil exécutif sélectionnera le candidat recommandé à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale au poste de Secrétaire général pour la période 2018-2021.*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/16(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Élection du président et des vice-présidents du Conseil exécutif pour 2017

Point 10 de l'ordre du jour
(document CE/104/10)

Le Conseil exécutif,

Eu égard à l'article 5 de son Règlement intérieur,

Ayant examiné les différentes candidatures à la présidence ayant été reçues,

1. *Décide d'élire l'Azerbaïdjan à la présidence du Conseil pour 2017 ;*

Ayant pris note des candidatures à la première et à la deuxième vice-présidences,

2. *Décide d'élire la Zambie à la première vice-présidence du Conseil et la Serbie à la deuxième vice-présidence du Conseil pour 2017 ;*

3. *Remercie le Kenya pour sa généreuse décision de retirer sa candidature à la vice-présidence en faveur des deux autres candidats ;*

4. *Prie les Membres effectifs élus à la présidence et aux vice-présidences de désigner les personnes chargées d'exercer ces fonctions, conformément à l'article 5.4 du Règlement intérieur du Conseil ; et*

5. *Rend tout particulièrement hommage au Président sortant, Son Excellence M. Mohamed Yehia Rached, Ministre du tourisme de la République arabe d'Égypte, pour la qualité du travail accompli à ces fonctions dans l'intérêt de l'Organisation.*

* * *



Conseil exécutif

CE/DEC/17(CIV)

Cent quatrième session

Louxor (Égypte), 30 octobre – 1^{er} novembre 2016

Remerciements au pays hôte

Le Conseil exécutif,

Ayant tenu les travaux de sa cent quatrième session dans d'excellentes conditions grâce aux dispositions prises à cet effet par le Gouvernement de la République arabe d'Égypte,

1. *Exprime sa plus sincère gratitude au Gouvernement et au peuple égyptiens, au Gouvernorat de Louxor et à toutes les institutions qui ont contribué à la tenue de cette session du Conseil dans la belle ville de Louxor ;*
2. *Exprime également sa reconnaissance pour la possibilité offerte aux délégués d'apprécier les attraits de la ville et de participer à différentes manifestations sociales et visites techniques ; et*
3. *Exprime en outre sa plus profonde reconnaissance à S.E.M. Mohamed Yehia Rached, Ministre du tourisme de la République arabe d'Égypte, et à M. Mohamed Sayed Badr, Gouverneur de Louxor, ainsi qu'à leurs équipes pour leur grand dévouement, leur généreuse hospitalité et leur engagement personnel aux fins de l'organisation de la réunion.*

* * *